

VRAI ou FAUX R.S.I. ! Soyez sur vos gardes !

by StephaneM - Mercredi, août 24, 2011

<http://www.stephane-mignonat.com/2011/08/24/vrai-ou-faux-r-s-i-soyez-sur-vos-gardes/>

Depuis quelques jours, certains de mes clients reçoivent un courrier a l'entête du RSI !

Mais attention, un RSI (Régime Social des Indépendants) peut en cacher un autre : le Répertoire des sociétés et des Indépendants.

L'un est obligatoire et concerne les cotisations des Travailleurs Non salariés (TNS), l'autre est facultatif et correspond à une offre commerciale.

Un petit montage en photo des deux courriers du RSI superposés :



Alors attention, le document du Répertoire des sociétés et des indépendants propose une offre commerciale de prestation publicitaire sur internet qui n'a rien d'obligatoire, essentiellement sur le site <http://www.repertoiredespros.com>. Après avoir vu le site et les tarifs de l'adhésion de base je vous laisse seul juge de l'utilité de cette dépense....

(c) Stéphane MIGNONAT